

Club d'échecs de Valleyfield

Assemblée Générale Annuelle 2015

Procès-verbal

Salaberry-de-Valleyfield, le 18 novembre 2015, 19h30

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du Club d'échecs de Valleyfield tenue à Salaberry-de-Valleyfield le mercredi 18 novembre 2015, à 19 h 30, dans les locaux de l'association.

Sont présents :

- M. Robert Blanchard
- M. Roger Gendron
- M. Martin Morissette
- M. Sébastien Taillon
- M. Jimmy Forest
- M. Étienne Monfette
- M. Denis Ménard

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30. M. Robert Blanchard, président, souhaite la bienvenue aux gens présents. M. Martin Morissette fait fonction de secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Robert Blanchard, appuyé par M. Martin Morissette; l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Présentation du bilan financier pour l'année 2014-2015

M. Martin Morissette présente le bilan financier de la saison 2014-2015. Les détails du bilan financier sont disponibles à l'annexe 1. Voici quelques faits saillants concernant les finances du club pour la saison 2014-2015. Les revenus du club ont été comblés par 200\$ provenant des cotisations des membres, de 22\$ provenant des soirées payées à la carte, d'une contribution financière de CDN Isotopes (100\$) et de la vente d'une horloge (25\$) un total de 347\$. Côté dépenses, le club a payé 30\$ pour l'hébergement web et le domaine à Telagene, 90\$ pour des cartes d'affaires provenant de Vista Print, 20\$ pour l'inscription du club au tournoi interclub de Chambly, 25\$ pour les frais bancaires et de 72,60\$ pour le café et les accessoires pour un total de 237.60\$. Le solde du compte a été concilié lors du changement de trésorier pour être corrigé à 859,26\$ au 1^{er} septembre 2014.

Le solde du compte est passé de 859,26\$ à 968,66\$ en hausse de 109,40\$.

4. Accréditation du club, implications et conséquences

Les membres du conseil d'administration ont présenté les grandes lignes du processus d'accréditation exigée par la ville de Salaberry-de-Valleyfield pour le support aux organismes communautaires. Après recherches et vérifications, le club devra s'inscrire au registre des entreprises du Québec comme organisme à but non-lucratif et obtenir une lettre patente. Cette dernière permettra au club de répondre à une des exigences de la ville. Cette accréditation coûte 162\$ et couvre les frais pour les deux premières années. Par la suite, les frais seront de 34\$ par année. Il reste à déterminer si le club devra produire des déclarations d'impôts et les coûts qui y seront associés.

La ville a maintenu la disponibilité du local pour la saison 2014-2015 pour le club. Pour cette raison, le club a décidé d'établir à 25\$ les frais d'adhésion au club pour la présente saison.

Une estimation des coûts suite à l'accréditation du club a été présentée aux membres pour la saison 2016-2017. Pour 36 soirées de 3 heures à 5\$ de l'heure, les coûts de logements seraient de 540 \$. À cela s'ajoutent les frais bancaires de 30\$, les frais d'hébergement web de 30\$, les frais de café d'environ 70\$, l'adhésion du club à la Fédération Québécoise des Échecs de 95\$ et les frais de renouvellement au tableau du registraire des entreprises du Québec de 34\$ pour un total d'environ 800\$. Pour un club de 10 membres réguliers, des frais annuels de 80\$ devraient être exigés pour maintenir les finances du club. Les membres ont approuvés l'évaluation et ont démontré leur appui de façon majoritaire. Il a été mentionné que les résidents de Valleyfield devront déboursier un montant moindre que les non-résidents. L'écart reste à déterminer avec les instances de la ville.

5. Modalité de paiement du membership

Les membres du club ont manifesté leur intérêt de payer la cotisation sur une base annuelle plutôt que sur une base hebdomadaire même dans l'éventualité d'une hausse importante des frais d'adhésion.

6. Activités du club

Les membres du club ont démontré leur intérêt à poursuivre les tournois de parties semi-rapide à la fréquence d'une fois par mois.

7. Objectifs d'augmentation des effectifs du club

Les membres du conseil d'administration ont présenté l'objectif de doubler le nombre de membres du club pour un total de 20. L'atteinte de cet objectif aurait pour effet de diminuer l'effet de la hausse des frais d'adhésion pour la prochaine saison. Les membres ont approuvé cet objectif.

8. Visibilité du club et promotion

Les membres ont discuté de l'importance de continuer l'adhésion du club à la Fédération Québécoise des Échecs pour maintenir une présence dans le monde des échecs au Québec. De plus, il a été mentionné que le coût de cette adhésion permet au club d'avoir une assurance en responsabilité civile exigée par la ville de Salaberry-de-Valleyfield au coût le plus bas.

Au niveau de la promotion, les membres ont réitérés leur désir de ne pas investir les fonds du club dans la promotion payante dans les médias traditionnels. Les efforts seront dirigés vers les options gratuites actuellement disponible.

9. Élections des membres du Conseil d'Administration

Trois personnes composeront le Conseil d'Administration pour la période de novembre 2015 à novembre 2016. M. Martin Morissette propose M. Roger Gendron au poste de président d'élections. M. Roger Gendron accepte et est désigné à l'unanimité par les membres du Club pour présider les élections.

Pour le poste de secrétaire

M. Martin Morissette propose M. Jimmy Forest au poste de secrétaire. M. Jimmy Forest accepte et la proposition est secondée par M. Étienne Monfette. M. Jimmy Forest est élu à l'unanimité.

Pour le poste de vice-président/trésorier

M. Sébastien Taillon propose M. Martin Morissette au poste de vice-président/trésorier. M. Martin Morissette accepte et la proposition est secondée par M. Étienne Monfette. M. Martin Morissette est élu à l'unanimité.

Pour le poste de président

M. Martin Morissette propose M. Robert Blanchard au poste de président. M. Robert Blanchard accepte et la proposition est secondée par M. Denis Ménard. M. Robert Blanchard est élu à l'unanimité.

10. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 15 par M. Blanchard que la séance soit levée.

Procès-verbal rédigé par :
Martin Morissette

Annexe 1

Bilan financier de la saison 2014-2015

Solde au 1 ^{er} septembre 2014	836.00\$
Solde au 1 ^{er} septembre 2014 après conciliation des comptes :	859.26\$

Revenus

Aide financière (CDN Isotopes)	100\$
Memberships	200.00\$
Soirées payées à la carte	22.00\$
Vente d'une horloge	25.00\$
Total des revenus	347.00\$

Dépenses

Hébergement web et domaine Telagene	30.00\$
Frais bancaires	25.00\$
Eau, café et accessoires	72.60\$
Inscription du club au tournoi de Chambly	20.00\$
Cartes d'affaires Vista Print	90.00\$
Total des dépenses	237.60\$

Solde net au 1 ^{er} septembre 2015	968.66\$
---	----------

Le trésorier Martin Morissette

Annexe 2

Conseil d'administration pour la saison 2015-2016

Robert Blanchard, Président

413 Aumais
Grande-Ile, Qc
J6S 6S3
450-371-9029

Mandat : Organisation générale et supervision des activités du club. Liaisons avec la ville et les autres organismes

Jimmy Forest, secrétaire

25 rue Irène
Salaberry-de-Valleyfield, Qc
J6S 6B4
450-371-8896

Mandat : soutien logistique

Martin Morissette, vice-président-trésorier

336 28eme avenue Est
St-Zotique, Qc
J0P 1Z0
450-267-0106
martin_morissette @outlook.com

Mandat : soutien informatique, communications et comptabilité du club